



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

**Les 4 étapes à suivre en ligne pour demander
une voie d'orientation après la 2^{de}**

1. Connexion au service en ligne Orientation

**Compatible avec tous types de supports, tablettes,
smartphones, ordinateurs**

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

Le compte d'un représentant légal permet de saisir les choix définitifs et de répondre aux propositions du conseil de classe

Le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

**Le compte ÉduConnect peut
donner accès :**

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Représentant légal



Élève

Connexion au service en ligne Orientation

Connexion au portail Scolarité services avec mon compte EduConnect.

Accès avec l'identifiant et le mot de passe transmis par le chef d'établissement.

 **ÉduConnect**← [Changer de profil](#)

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Représentant légal

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant [Identifiant oublié ? →](#)

Mot de passe [Mot de passe oublié ? →](#)

[Se connecter](#)

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !

Accès aux services en ligne dans le menu [Mes services.](#)

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services.](#)

Retrouvez sur le portail [Scolarité Services](#) toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail [Scolarité Services](#) s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services.](#)

Sur la page d'accueil de Sclarité services je clique sur Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.



The screenshot shows the 'Mes services' (My services) section of the Sclarité services portal. The page has a dark blue header with the text 'Mes services' and a user profile icon. Below the header, there is a sidebar on the left with a list of services: 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation' (highlighted with a yellow box), 'Affectation', and 'Fiche de renseignements'. The main content area on the right is titled 'Message de l'établissement' and contains the text 'Bienvenue sur Sclarité services.' At the bottom of the page, there is a dark blue footer with the text 'Une question, besoin d'aide ?' and a button labeled 'Assistance' with a help icon.

2. Saisie des choix définitifs

Saisie des choix définitifs

Présentation de chaque phase pour repérer les différentes étapes.

Mes services



- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions Courant 2 ^e trimestre	Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre	Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre

Vous formulez vos choix définitifs qui seront étudiés par le conseil de classe du troisième trimestre. Vous pourrez alors consulter les propositions émises par ce dernier et y répondre.

Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les formations envisagées et celles conseillées par le conseil de classe pour préciser vos choix des trois enseignements de spécialité en voie générale ou d'une série en voie technologique :

- sur le site [Horizons 21](#) ;
- sur le site de l'Onisep [La voie technologique en première et terminale.fr](#) .

Je formule les choix définitifs d'orientation

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Saisie des choix définitifs

Le bouton « + Ajouter un choix définitif » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, les choix doivent être validés pour être enregistrés.

📄 Actualités

💰 Bourse de lycée

🕒 Orientation

📄 Fiche de
renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).



Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

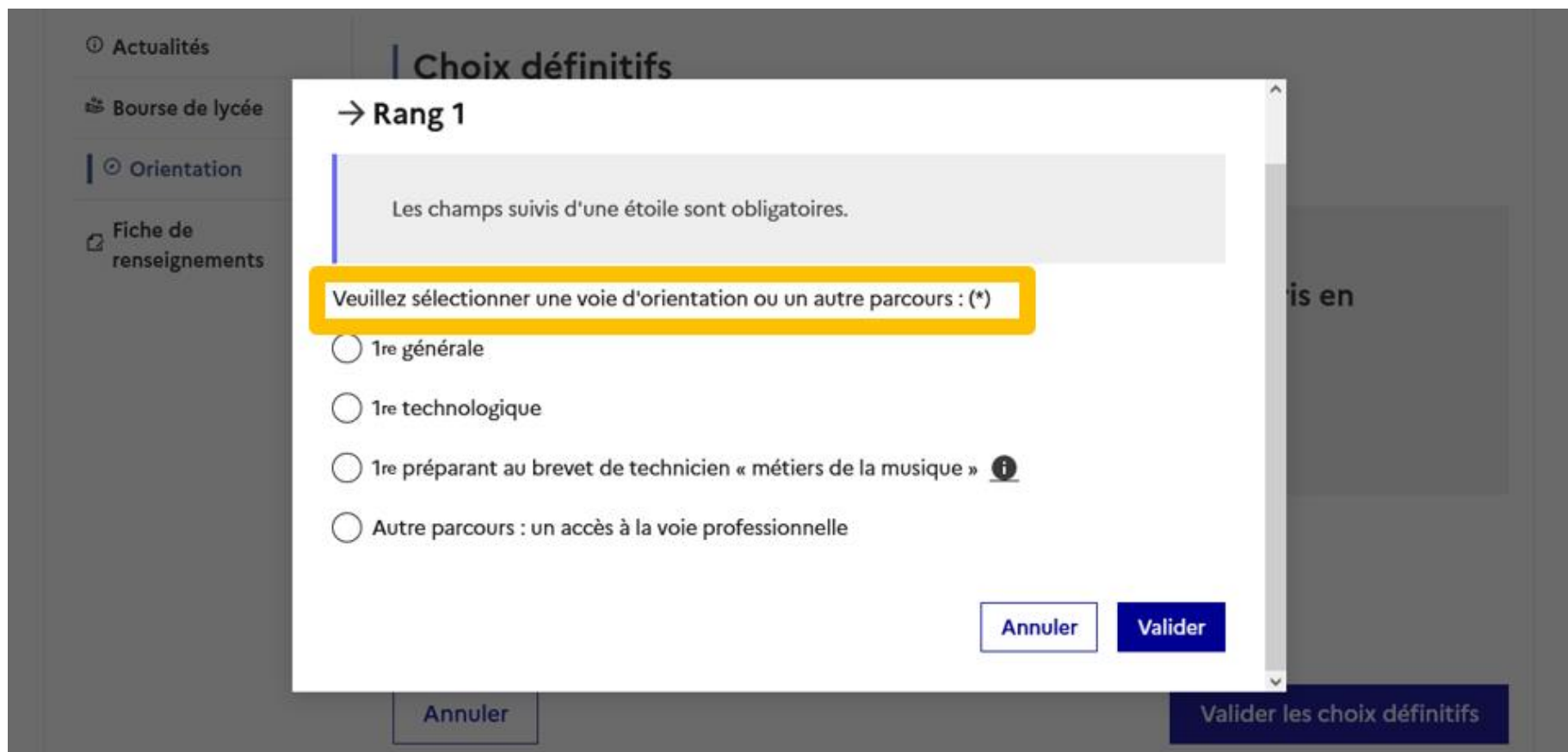
+ Ajouter un choix définitif

Annuler

Valider les choix définitifs

Saisie des choix définitifs

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement.



→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

☐ 1re générale

☐ 1re technologique

☐ 1re préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ

☐ Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Annuler Valider

Annuler Valider les choix définitifs

3. Validation des choix définitifs

Validation des choix définitifs

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de
renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).



Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.



Rang 1



1^{re} technologique : 1^{re} STI2D



+ Ajouter un choix définitif

Annuler

Valider les choix définitifs

Le récapitulatif des choix définitifs doit être validé pour être enregistré.

🕒 Actualités

💰 Bourse de lycée

| 🕒 Orientation

📄 Fiche de
renseignements

Un courriel avec le récapitulatif des choix est transmis à chaque représentant légal.

Les choix peuvent être modifiés jusqu'à la fermeture du service en ligne.

Choix définitifs

Troisième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).



Vos choix définitifs ont bien été validés

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.

Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

1^{re} générale

Enseignements de spécialité choisis :

- Mathématiques ;
- Cinéma-audiovisuel (hors établissement) ;
- Physique-chimie.

Modifier les choix définitifs

4. Réponse aux propositions du conseil de classe

L'un ou l'autre des représentants légaux peut répondre aux propositions du conseil de classe.

Mes services



 Actualités

 Bourse de lycée

 Orientation

 Fiche de renseignements

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions Courant 2 ^e trimestre	Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre	Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre

Le conseil de classe a étudié vos choix et vous pouvez consulter ses propositions définitives et donner votre réponse :

- d'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement ;
- pas d'accord : le dialogue continue, prenez contact avec le chef d'établissement.

En cas de demande d'accès à la voie professionnelle, le conseil de classe répond par un avis favorable ou défavorable, vous n'avez pas de réponse à donner à cet avis. Vous pouvez prendre contact avec le chef d'établissement pour poursuivre le dialogue.

[Je consulte et je réponds aux propositions du conseil de classe](#)